

## Questions orales

● (1130)

## LA PROMESSE DU MINISTRE DES TRANSPORTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, la ministre n'a pas répondu directement à la question. C'est le ministre des Transports qui a promis aux gens de la région que le gouvernement fédéral avait l'intention de partager, dollar pour dollar, avec le gouvernement du Québec. C'est la promesse du ministre des Transports. Et maintenant, cette ministre a répété ce que le ministre de la Défense nationale a dit hier, c'est-à-dire que nous avons un autre exemple d'une promesse rompue par le gouvernement. C'est le cas.

**Mlle MacDonald (Kingston et les Îles):** Non!

**M. Broadbent:** La ministre dit non. Mais pourquoi le ministre des Transports a-t-il promis directement aux Québécois que le gouvernement fédéral avait l'intention de partager également? Pourquoi?

**L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications):** Monsieur le Président, j'ai expliqué que le ministre de la Défense nationale a expliqué hier la formule dans le cas de catastrophes, et j'invite le député d'Oshawa à lire ses mots.

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, j'ai lu ses mots et c'est la raison pour laquelle je pose cette question, et c'est parce que le ministre de la Défense nationale a dit une chose, mais que le ministre des Transports, avec les Québécois, a dit le contraire pour des raisons politiques. Je comprends très bien cela.

\* \* \*

[Traduction]

## AIR CANADA

## LE TRANSPORT DE BPC AU PAYS DE GALLES

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au sujet de l'hypocrisie, pour ne pas mâcher mes mots, dont le gouvernement fait preuve à ce sujet.

Il y a une semaine, deux ministres ont reproché à Air Canada à la télévision de transporter des BPC du Canada au Pays de Galles, même si la société respecte parfaitement les règlements fédéraux. Si le gouvernement est sincère et s'il ne se contente pas de jouer de petits jeux politiques, au lieu de reprocher à Air Canada d'avoir des activités conformes aux règlements fédéraux, pourquoi ne modifie-t-il pas les règlements en question?

**L'hon. Flora MacDonald (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, je tiens absolument à signaler que le ministre des Transports a écrit au président d'Air Canada pour exprimer les opinions du gouvernement du Canada. Il a dit dans sa lettre, qui a été rendue publique: «Je voudrais que vous me garantissiez immédiatement qu'Air Canada ne transportera pas de déchets contenant des BPC ou d'autres déchets de

nature analogue dans des appareils servant au transport des voyageurs.» Il l'a dit très explicitement au président d'Air Canada.

\* \* \*

[Français]

## LES CATASTROPHES

## LA TRAGÉDIE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND—LA PROMESSE DU MINISTRE DES TRANSPORTS DE DÉDOMMAGER LES VICTIMES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre par intérim. Je veux qu'elle ajuste bien son appareil parce que je veux lui lire les propos rapportés et qui ont été entendus sur les ondes de CKAC le 26 août 1988, à 19 h 45, à l'émission *Dimension*, et ce sont les propos du ministre des Transports.

Le message est très court. Le message est très simple. C'est simplement pour vous dire que le gouvernement du Canada a l'intention de s'impliquer et il y a différents programmes, et de Québec, l'argent que Québec va mettre, Ottawa va en mettre autant, de façon «à pouvoir nous permettre de faire face le mieux possible à la situation», *dixit* Benoît Bouchard.

Est-ce que la ministre peut m'expliquer ces propos-là en regard de ceux d'hier du ministre de la Défense nationale?

[Traduction]

**L'hon. Flora MacDonald (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, j'ai déjà expliqué que le ministre de la Défense nationale, qui est responsable de ce dossier, a donné des détails à la Chambre des communes hier. Je garantis au député qu'il faut répondre à certaines conditions. La province doit faire une demande officielle de dédommagement et d'aide. C'est la marche à suivre.

[Français]

## LA TRAGÉDIE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND—LE DÉDOMMAGEMENT DES VICTIMES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, j'aimerais revenir à la ministre des Communications, à titre de remplaçante du premier ministre. Elle a entendu les propos clairs, nets et précis du ministre des Transports, qu'il a tenus le 26 août dernier. N'essayez pas de mélanger les pommes et les navets! La réalité, c'est que le ministre des Transports a promis piastre pour piastre, pas la moitié, ni un quart ni 25 cents, 35 cents ou 50 cents, mais une piastre pour une piastre! J'aimerais demander à la ministre: Est-ce que, oui ou non, la parole du ministre des Transports valait au moins une piastre? Sinon, est-ce que le ministre de la Défense nationale va essayer, en-dessous du tapis, de faire oublier les propos du ministre des Transports, de contredire le ministre des Transports et, en fait, de nous démontrer, à nous et à la population de Saint-Basile-le-Grand, que le ministre des Transports est allé leur mentir en pleine face?